



**ÉDITION
2017**

**VALORISEZ LES ACTIONS QUE VOUS ET
VOTRE ÉQUIPE DÉPLOYEZ CHAQUE JOUR
AU BÉNÉFICE DES PERSONNES HOSPITALISÉES**

QU'EST-CE QUE LE PRIX HÉLIOSCOPE-GMF ?

Le Prix Hélioscope-GMF a été créé en 1998 par la Fondation Hôpitaux de Paris-Hôpitaux de France et GMF (Garantie Mutuelle des Fonctionnaires).

**IL RÉCOMPENSE 5 INITIATIVES
D'ÉQUIPES HOSPITALIÈRES AYANT
CONDUIT DIFFÉRENTS SERVICES
OU MÉTIERS AU SEIN DE L'HÔPITAL
À COOPÉRER DANS UN PROJET COMMUN
AU BÉNÉFICE DU MALADE.**

Un jury, composé de professionnels de santé, de membres de la Fondation Hôpitaux de Paris - Hôpitaux de France et de GMF, se réunit chaque année pour distinguer les 5 lauréats.

POURQUOI PARTICIPER ?

PARTICIPER AU PRIX HÉLIOSCOPE-GMF, C'EST VALORISER LES ACTIONS QUE VOUS ET VOTRE ÉQUIPE DÉPLOYEZ CHAQUE JOUR AU BÉNÉFICE DES PERSONNES HOSPITALISÉES ET DE LEUR ENTOURAGE.

Les Prix sont remis à Paris à la fin du 1^{er} semestre en présence de Madame Bernadette Chirac. Dans un deuxième temps, afin d'associer toutes les équipes à leur récompense, une cérémonie est organisée à l'initiative de chaque établissement lauréat à la date la plus appropriée.

Votre initiative est présentée à la presse, au niveau national et au niveau local. Les sites www.fondationhopitaux.fr et www.vivre-gmf.fr relaient l'information.



GMF ASSURANCES - Société anonyme d'assurance au capital de 181 385 440 euros entièrement versés - Entreprise régie par le Code des assurances 398 972 901
R.C.S. Nanterre/APE 65 122 Siège social : 148 rue Anatole France 92300 Levallois-Perret - Adresse postale : 49330 Orléans Cedex 9 - réf. : 0001715 (janvier 2017).

LES 5 HOPITAUX LAURÉATS RECEVRONT UNE RÉCOMPENSE :

1^{er} prix : 7 500 €

2^{ème} prix : 6 000 €

4^{ème} prix : 3 000 €

3^{ème} prix : 4 500 €

5^{ème} prix : 1 500 €

QUI PEUT CONCOURIR ?

Le Prix Hélioscope-GMF est ouvert à tous les établissements de santé et médico-sociaux du secteur public et du secteur privé à but non lucratif. Votre équipe doit avoir mis en place une initiative de décroisement entre les services, évaluée qualitativement et quantitativement après réalisation.

COMMENT S'INSCRIRE ?

Vous trouverez tous les renseignements nécessaires à votre participation ainsi que le dossier de candidature sur les sites www.fondationhopitaux.fr et www.vivre-gmf.fr

Vous y trouverez également le détail du palmarès des années précédentes.

La délibération du jury est prévue courant mai.

La Fondation Hôpitaux de Paris - Hôpitaux de France œuvre depuis 1989 pour améliorer la qualité de vie des personnes hospitalisées.

GMF, 1^{er} assureur des agents du service public, accompagne les équipes hospitalières dans leur vie professionnelle, comme dans leur vie privée, en s'appuyant sur des valeurs d'entraide et de solidarité humaine.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter :
Jean-Luc LEPAN,
Responsable des projets
Tél. : 01 40 27 45 90
jeanluc.lepan@fondationhopitaux.fr